

Nouméa le 2 mars 2023

# COMMUNIQUÉ

Dans le cadre de la réunion qui s'est tenue ce jour entre l'intersyndicale, M. MULIAVA en charge de la fonction publique et le cabinet de M. MAPOU, une contre-proposition à notre demande de revalorisation du point d'indice nous a été faite.

**Elle consiste en une augmentation de la valeur du point de 1% à compter de juillet 2023.**

En contrepartie, pour financer cette dépense, le gouvernement doit trouver des recettes.

Les solutions imaginées par ce dernier seraient la réduction de la masse salariale notamment par la suppression de postes budgétaires (notamment ceux non pourvus et le non-renouvellement de départ à la retraite) et la mise en place du jour de carence.

**Nous avons réaffirmé notre position sur l'objectif final de 3,5% de revalorisation, ce à quoi ils nous ont répondu qu'une clause de revoyure en fin d'année serait possible au regard de l'état des finances de la Nouvelle-Calédonie.**

L'intersyndicale a pris acte de la proposition et attend désormais une formalisation écrite du gouvernement.

Chaque centrale consultera ses adhérents avant que l'intersyndicale se positionne sur cette contre-proposition.

Le secrétaire Général de la Fédé



Steeves TERITEHAU

